

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 - 06

Formulaires obligatoires (article 362
régimes A et B du Code général des impôts)
adoptés par l'Administration pour l'exercice 2023

Désignation de l'entreprise : 3R DEVELOPPEMENT - SIREN : 914325035						Néant ☐		
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12 Durée de l'exercice précédent : 12								
						Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	0	012	0	0		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	0	016	0	0		
	Immobilisations corporelles	028	0	030	0	0		
	Immobilisations financières (1)	040	0	042	0	0		
	TOTAL I (5)	044	0	048	0	0		
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0		
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0	066	0	0		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	088		070	0	0		
	Créances autres (3)	072	2 835	074	0	2 835		
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0		
	Disponibilités	084	640	086	0	640		
	Charges constatées d'avance	082	0	094	0	0		
TOTAL II	096	3 475	098	0	3 475			
TOTAL GENERAL (I + II)						110	3 475	
PASSIF						Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel				120	1 000		
	Ecart de réévaluation				124	0		
	Réserve légale				126	0		
	Réserves réglementées				130	0		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...)		131		132			
	Report à nouveau				134	0		
	Résultat de l'exercice				138	-14 434		
	Subventions d'investissement				137	0		
	Provisions réglementées				140	0		
	TOTAL I				142	-13 434		
Provisions pour risques et charges						TOTAL II	154	0
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	0		
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	13 988		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172	0		
	Comptes courants d'associés				173	0		
	Autres dettes				175	2 921		
	Produits constatés d'avance				174	0		
TOTAL III				176	16 909			
TOTAL GENERAL (I + II + III)						180	3 475	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0		



3H DEVELOPPEMENT

SARL unipersonnelle au capital de 1 000 Euros

914 525 035 R.C.S. MEAUX – APE : 66.30Z

Siège social : 128 AVENUE MARIE CURIE

77600 BUSSY-SAINT-GEORGES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

HM

1 - PREAMBULE

La présente annexe fait partie intégrante des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elle est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice, de telle manière que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 909 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant une perte de 14 434 Euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, couvrant la période du 13/06/2022 au 31/12/2023.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros

2 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

3 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

3-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production lorsqu'elles sont produites par l'entité.

Les frais accessoires aux acquisitions d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Elles sont amorties selon les modes linéaire ou dégressif et sur leur durée d'utilisation prévue.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

	Durées
Installations techniques, matériel et outillage	1 à 10 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 à 10 ans

Si la valeur d'inventaire des immobilisations corporelles est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée de telle sorte que les immobilisations corporelles ne peuvent figurer au bilan pour une valeur supérieure à leur valeur actuelle.

3-2 Immobilisations financières

Elles correspondent principalement à des dépôts de garantie versés.

Lorsqu'il existe un risque de non recouvrement une dépréciation est constatée

3-3 Stocks

Les stocks de marchandises, matières premières, fournitures et emballages sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation selon une analyse réalisée au cas par cas par le directeur opérationnel une fois par an.

3-4 Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

3-5 Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

3-6 Opérations exceptionnelles

Les opérations dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont enregistrées en produits ou charges exceptionnels.

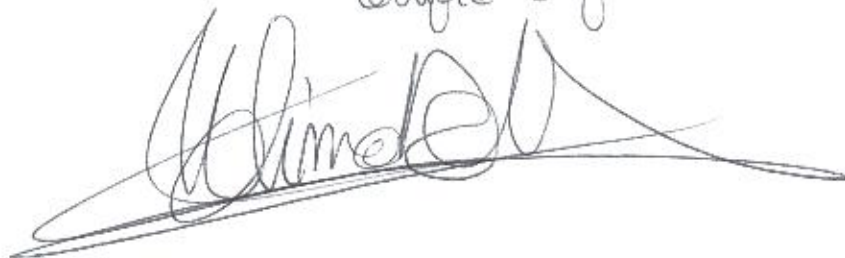
4-1 Capitaux propres

Le capital social s'élève à 1 000 Euros.

5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Néant

"Certifié Conforme"

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read "Himel".